

Boîtes d'alarmes d'incendie.

- 3 Douane et N. Front.
3 Canal et Decatur.
9 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ouralines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
22 St-Louis et Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
44 Magasins et Girod; Pompe No 5.
45 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commercé et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poyfarré, Pompe No 6.
55 Challope et Peters.
56 Challope et Annonciation.
57 Erat et Constance.
61 Challope et Camp.
62 Challope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Challope et Freret.
66 Julie et Liberté.
67 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave Tulane, près S. Liberté.
73 Ave Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras et Camp.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmiré et S. Boman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmiré.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, au coin Challope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
88 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
89 Tête de la rue Thalie.
90 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chipewa; 2me Station de Poitce.
121 Religieuse et Market.
122 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Scllicité et Chipewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 Ste-Marie et Fulton.
129 Terpsichore et Carondelet.
130 St-Anré et Magasins.
131 St-Charles Avenue et Felicité.
132 St-André et Dryades.
133 St-André et Magnolia; Pompe No 21.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 22.
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
144 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
162 Première, près St-Charles, Pompe Chimique et Dryades.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
155 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrième et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chipewa.
166 Washington et Camp, Pompe No 22.
267 Washington et Magnolia.
288 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Scythie et Fulton.
173 Natchez et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
178 Harmonie et Carondelet.
92 Bassin près Conti, H & L No 4.
93 Canal et Marais.
14 N. Liberté et St Pierre.
196 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St-Louis et N. Claiborne.
215 St-Louis et N. Claiborne.
216 St-Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave.
232 Canal et N. Dupré.
233 Conti et N. Broad.
234 Canal et N. Broad.
235 Canal et N. Général.
236 Canal et N. Alexandre.
240 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metalrie.
245 Epiplade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ouralines et Liberté.
254 Epiplade et Liberté.
260 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
267 Ouralines et N. Prieur.
268 Ouralines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galves; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Epiplade et Dupré.
273 Epiplade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Epiplade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
283 Touro et N. Villieré.
312 Auteuil et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées.
317 Française et Grant.

318 Française et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Columbus et St-Claude.
324 Columbus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean-Baptiste des Chars.
326 Lapeyrouse et N. Galves.
327 Chemin du Bayou et N. Dorge.

115 Poignee et N. Remparts; Station de Chars.
416 Avenue Jourdan et Dauphine.
418 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
419 Valence et Saratoga.
421 St-Charles et N. Remparts.
423 Hancock et Dauphine.
424 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.

432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Campet Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Valence et Saratoga.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Valence et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadix et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperville et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufoessat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
525 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
535 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 A. G. Disher.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
641 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeanette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. E. B. et av. Carrollton

AVIS AUX OBEANCIERS
Wm. F. Luck et Schwarz
Fondary Company.
AVIS AUX OBEANCIERS
Wm. F. Luck et Schwarz
Fondary Company.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE CONSTABLE
M. M. et J. E. Waiter et W. F. Brandt.
PREMIERE COUR DE CITE DE LA
Nouvelle-Orléans, No 22 841. - En vertu d'un writ de fieri factum a moi adressé par l'Hon. Wm. Rogers, Juge de la Première Cour de la Nouvelle-Orléans, Division A, le 22 mars 1908, j'ai procédé à vendre à l'enchère publique, à moi entrepris, No 228 Passage de la Nouvelle-Orléans, au coin de la rue de la Nouvelle-Orléans, Division A, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de terrain de 10000 pieds carrés, plus ou moins, dans l'affaire ci-dessus intitulée et soumise, d'après l'inventaire enregistré, à la Cour de la Nouvelle-Orléans, Division A, le 22 mars 1908, par l'Hon. Wm. Rogers, Juge de la Première Cour de la Nouvelle-Orléans, - Frank E. Ral, notaire, avocat pour le demandeur.
20 mars - 20 28 21

Charbon
Pittsburg
Charbon
Ainabana
Charbon
Autrache.
Coke de Guis
et de Fonderie.
W. G. COYLE & CO.,
837 rue Carondelet, coin Union
PHONES 311, 312, 16.
Cour Succursale - No 4716 rue
Magasins coin Valence.
13 oct - 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.
ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTE DE CONTENUS ET INSTALLATIONS
d'une Manufacture de première
classe au No 905 avenue Howard.
Consistant de machines, bouilloire et cheminée
Kaiser et Burkhardt & Co., un grand lit
palest (Bonniers), courroies, poignées
autres de machines à laver et secher
machines à tisser, régulateurs, machines à
repasser, machines à remonter, papeterie,
papiers à linge, amidon, ciré, cordons, papier à
enveloppe, tables, chaises, couvertures en
coton, effets divers, etc., etc.
Robert E. Fallis, veill & Usar.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 85 194 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - A. D. Thonagat, avocat. 20 mars - 20 25 31

AVIS DE SUCCESSIONS.
Succèsion de Jahn Robinson.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 953 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - J. E. Flaker, avocat. 20 mars - 20 25 31

Succèsion de Michael Merkel ou
Merkel et femme.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 374 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - J. E. Flaker, avocat. 20 mars - 20 25 31

Succèsion de Annie Pennington.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 418 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - A. D. Thonagat, avocat. 18 mars - 18 22 27

Succèsion de William Schmidt.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 200 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - E. T. Florance, avocat. 24 mars - 24 28 2

Succèsion de Alexandre Chevalon.
Homme de couleur libre.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 200 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - E. T. Florance, avocat. 21 mars - 21 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.
ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTE DE CONTENUS ET INSTALLATIONS
d'une Manufacture de première
classe au No 905 avenue Howard.
Consistant de machines, bouilloire et cheminée
Kaiser et Burkhardt & Co., un grand lit
palest (Bonniers), courroies, poignées
autres de machines à laver et secher
machines à tisser, régulateurs, machines à
repasser, machines à remonter, papeterie,
papiers à linge, amidon, ciré, cordons, papier à
enveloppe, tables, chaises, couvertures en
coton, effets divers, etc., etc.
Robert E. Fallis, veill & Usar.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 85 194 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - A. D. Thonagat, avocat. 20 mars - 20 25 31

AVIS DE SUCCESSIONS.
Succèsion de Jahn Robinson.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 953 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - J. E. Flaker, avocat. 20 mars - 20 25 31

Succèsion de Michael Merkel ou
Merkel et femme.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 374 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - J. E. Flaker, avocat. 20 mars - 20 25 31

Succèsion de Annie Pennington.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 418 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - A. D. Thonagat, avocat. 18 mars - 18 22 27

Succèsion de William Schmidt.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 200 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - E. T. Florance, avocat. 24 mars - 24 28 2

Succèsion de Alexandre Chevalon.
Homme de couleur libre.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 200 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - E. T. Florance, avocat. 21 mars - 21 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.
ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTE DE CONTENUS ET INSTALLATIONS
d'une Manufacture de première
classe au No 905 avenue Howard.
Consistant de machines, bouilloire et cheminée
Kaiser et Burkhardt & Co., un grand lit
palest (Bonniers), courroies, poignées
autres de machines à laver et secher
machines à tisser, régulateurs, machines à
repasser, machines à remonter, papeterie,
papiers à linge, amidon, ciré, cordons, papier à
enveloppe, tables, chaises, couvertures en
coton, effets divers, etc., etc.
Robert E. Fallis, veill & Usar.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 85 194 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - A. D. Thonagat, avocat. 20 mars - 20 25 31

AVIS DE SUCCESSIONS.
Succèsion de Jahn Robinson.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 953 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - J. E. Flaker, avocat. 20 mars - 20 25 31

Succèsion de Michael Merkel ou
Merkel et femme.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 374 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - J. E. Flaker, avocat. 20 mars - 20 25 31

Succèsion de Annie Pennington.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 418 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - A. D. Thonagat, avocat. 18 mars - 18 22 27

Succèsion de William Schmidt.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 200 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - E. T. Florance, avocat. 24 mars - 24 28 2

Succèsion de Alexandre Chevalon.
Homme de couleur libre.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 84 200 - Division
D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) sur lesquelles ils ont ou peuvent avoir un droit sur les biens de la succession, ou sur les fonds distribués conformément à l'acte de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. - E. T. Florance, avocat. 21 mars - 21 25 30

LA PLUS GRANDE EXPOSITION De Véhicules, Harnais et Accessoires

QU'IL Y AIT JAMAIS EU A LA NOUVELLE-ORLEANS EST MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC, AU NOUVEL ETABLISSEMENT DE Joseph Schwartz Co., Ltd, RUES LAFAYETTE ET BARONNE. Les Visiteurs de la Campagne y sont Spécialement Invités. 19mars du dimjau

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis. Pertes par l'incendie de Chicago... Pertes par l'incendie de Boston... GUSTAF E. WESTERLID, L. C. FALLON, J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.

TELEPHONE 986. INCORPORÉ EN 1855. CHAM JANVIER, R. E. CRAIG, FERGUSON, LEE, W. P. BAIRD, Président. Vice-Président. Vice-Président. Secrétaire. SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS. GHAS. D. FOUCHER, Gérant. 308 RUE DU CAMP. ETAT AU 3 JANVIER 1907. Capital Comptant... \$ 500,000.00 Actif... \$ 1,120,472.60 Surplus Net... \$ 223,441.07 Surplus aux Détenteurs de Polices... \$ 723,440.07

New Orleans Milling Company. Dans l'affaire de Edwin T. Merrick vs New Orleans Milling Company. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 85 197 - En vertu d'un writ de replein et de l'acte de la Cour de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur a rendu à l'enchère publique, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, au cas que les parties dépendantes aient voulu acheter sur le dit terrain, dans le District de cette ville, dans le 2e arrondissement, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 22 mars 1908, à 10